



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Yvon Marcoux de la susdite municipalité,
(Directeur général & Secrétaire-trésorier)

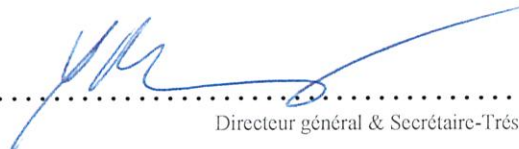
QUE :

Une assemblée extraordinaire sera tenue le 14 décembre 2020 à 19h30 à la salle du conseil au Centre Municipal situé au 111, rue Principale pour l'adoption du budget 2021.

En raison de la pandémie, la séance devra être tenue à huis-clos. Toute question peut être acheminée par écrit au bureau municipal ou par courriel avant la tenue de l'assemblée sur le budget.

Des documents pour consultation seront mis sur le site Internet de la municipalité au fur et à mesure qu'ils seront prêts pour adoption.

Donné à Sainte-Hénédine ce 24^{ème} jour du mois de novembre deux mille vingt.


.....
Directeur général & Secrétaire-Trésorier